

### **Motion de la section 17 du CoNRS**

**La Section 17 rejette le principe des « Laboratoires Clefs » (« Key lab») imposé par la direction du CNRS. Elle n'en tiendra aucun compte lors de ses évaluations et lors des jurys d'admissibilité aux concours.**

**Votée le 17 janvier à l'unanimité des membres de la Section 17 du CoNRS.**